

## Bulletin d'inscription

CLIC – 1 rue R. Cassin – Saint Contest – 14911 CAEN CEDEX 9  
Tél : 02.31.54.40.05 – Fax : 02.31.54.40.00  
Mail : clic@basse-normandie.cci.fr

Etablissement : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

souhaite recevoir un/des dossier(s) d'inscription pour :  
(nom et prénom du/des participant(s))

	Nom	Prénom	Statut
CD/2009/49 6 et 7 mai			
CD/2009/49 2 et 3 juin			
CD/2009/51			
CD/2009/52			
CD/2009/53			

Le cas échéant, à quel fonds de formation cotisez-vous ? \_\_\_\_\_  
Le CLIC se charge des demandes de prise en charge auprès de votre OPCA et de la gestion administrative de votre inscription.

Inscription possible sur le site Internet : [www.clic-tourisme-normandie.fr](http://www.clic-tourisme-normandie.fr)

## Financement de la formation

Les professionnels du tourisme de Normandie représentés par leurs fédérations ont conçu un plan de formation régional.

Ce plan de formation bénéficie de partenariats financiers : Etat, Régions, FSE, Fonds de formation.

Les formations sont financées par :

- l'organisme collecteur (Agefos, Agefice, Fafih, Vivea, Afdas...),
- les financements publics,
- et la participation demandée.



Accessibilité pour une clientèle en  
situation de handicap  
Mise en conformité  
Accueil

PROFESSIONNALISATION  
DES ACTEURS DU TOURISME  
EN NORMANDIE



« Un accès à la formation pour un tourisme de qualité »

Cette opération est pilotée par les Chambres d'Agriculture,  
de Commerce et d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat de Normandie



## Accessibilité des établissements touristiques : comment se mettre en conformité ? (CD/2009/49)

### ➤ Objectif de la formation

Se mettre en conformité avec la Loi du 11 février 2005 en définissant les aménagements à réaliser pour la mise en accessibilité de son établissement. Valoriser l'offre touristique en profitant du passage, désormais obligatoire, à une accessibilité généralisée.

### ➤ Programme détaillé

Chiffres clés au niveau national : nombre d'handicapés, espérances de vie, pyramide des âges, les seniors, les attentes en terme d'offre touristique adaptée.

Descriptif du déroulement d'une journée d'une personne handicapée et ses difficultés pratiques ; ses attentes et craintes vis-à-vis de ses déplacements et de son hébergement ; les gênes et attentes particulières du public grandissant des personnes âgées. Mise en situation pratique avec essai d'aides techniques sur site permettant une approche et une évaluation pratique : accessibilité par rapport au déplacement en fauteuil roulant ou autre. Repérage des difficultés architecturales pour l'accès des personnes handicapées.

Loi du 11 février 2005. Label Tourisme et Handicap.

Comment s'adapter d'un point de vue technique : cheminement extérieur et intérieur, configuration d'une chambre, travaux d'adaptation propres à l'usage de la salle de bain et des sanitaires.

Base de la relation et du contact : offres et attitudes qui favorisent la réussite d'un séjour ou d'une visite (le premier contact téléphonique, l'accueil et l'accompagnement pour la découverte des lieux, le passage à table, les visites).

### ➤ Equipe pédagogique

Valérie DARDE, Ergothérapeute

François LUCAS, Lucas Formation

### ➤ Quand et où ?

1ère session : 6 et 7 mai 2009 à la CCI de Caen

2ème session : 2 et 3 juin 2009 à la Ferme de Billy

➤ **Tarif** : Coût de la formation par personne : 451,11 € net TVA

**Si la prise en charge par l'OPCA est impossible ou insuffisante, une contribution de 60,00 € maximum sera demandée à chaque participant.**

## Adapter son accueil à une clientèle en situation de handicap (CD/2009/51 et CD/2009/52)

### ➤ Objectif de la formation

Permettre aux prestataires de lever les principales idées reçues sur le handicap et de s'engager ainsi dans une amélioration de la qualité d'accueil des touristes handicapés.

### ➤ Programme détaillé

Notion de handicap, d'accessibilité. Les limites réglementaires en matière d'accessibilité. Pratiques touristiques des personnes handicapées : typologie des touristes handicapés, leurs pratiques, le contexte social, politique et économique.

Handicap visuel, auditif, moteur, mental et psychique, grand âge, polyhandicapés : percevoir les situations handicapantes, les besoins spécifiques des touristes et connaître les principales attitudes clés dans une démarche d'accueil de qualité. Se mettre en situation d'accueil d'un touriste handicapé.

### ➤ Equipe pédagogique

Dominique CARLIEZ, Directeur de CEMAFORRE

Dominique RABET, Virginie NOUMI et Myrha GOVINDJEE, Consultantes en tourisme

### ➤ Quand et où ?

CD/2009/51 : 1<sup>ère</sup> session : 19 et 20 mars 2009 en Basse-Normandie (lieu à définir)

CD/2009/52 : 2<sup>ème</sup> session : 5 et 6 octobre 2009 en Haute-Normandie (lieu à définir)

➤ **Tarif** : Coût de la formation par personne : 591,67 € net TVA

**Si la prise en charge par l'OPCA est impossible ou insuffisante, une contribution de 60,00 € maximum sera demandée à chaque participant.**

## Adaptation des visites guidées à un public en situation de handicap (CD/2009/53)

### ➤ Objectif de la formation

Se doter de moyens conceptuels, méthodologiques et pratiques pour développer une offre de visites guidées adaptée aux besoins des touristes en situation de handicap.

### ➤ Programme détaillé

Rappel des notions clés : handicap, situation de handicap, accessibilité.

Présentation d'éléments clés de la réglementation actuelle en matière d'accessibilité.

Mise en place d'un produit d'accueil et de visite touristique pour des visiteurs en situation de handicap : approche méthodologique et ateliers en groupes.

Outils méthodologiques pour mieux informer, communiquer et faire venir les visiteurs en situation de handicap.

### ➤ Equipe pédagogique

Dominique CARLIEZ, Directeur de CEMAFORRE

Inga WALC BEZOMBES et Myrha GOVINDJEE, Consultantes en tourisme

➤ **Quand et où ?** 1, 2 et 3 avril 2009 en Normandie (lieu à définir)

➤ **Tarif** : Coût de la formation par personne : 782,50 € net TVA

**Si la prise en charge par l'OPCA est impossible ou insuffisante, une contribution de 75,00 € maximum sera demandée à chaque participant.**